

SESSION 2015

---

**CONCOURS RÉSERVÉ  
D'ATTACHÉS D'ADMINISTRATION DE L'ÉTAT**

**QUESTIONS**

Durée : 3 heures

---

*L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.*

*Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.*

*De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.*

**NB :** *La copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.*

1. Quelles sont les compétences qui composent le socle commun de connaissances et de compétences en vigueur à la rentrée 2014
2. En quoi consiste le programme d'investissement d'avenir ?
3. Décrivez l'organisation des enseignements de la voie professionnelle
4. Les instances de décision au sein d'un EPLE : composition et compétences
5. Quels sont les grands principes qui fondent le système d'enseignement français ?



AMR

CONCOURS RÉSERVÉ D'ATTACHÉS D'ADMINISTRATION DE L'ÉTAT

QUESTIONS

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie

Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
AMR	R0000	101	5843